Image not found or type unknown

Prime de déroulement de carrière

Par **Mitteau**, le **14/01/2019** à **18:22**

Bonjour

Je suis salarié en CDI depuis 1998 je suis en formation depuis le 7/11/2018 en congé CIF

Je ne devais pas perdre de salaire mais je perd 110 euros brut de la prime de déroulement de carrière

Est ce normale.

Merci de votre réponse

Cordialement

Sandrine Mitteau

Par **P.M.**, le **14/01/2019** à **21:04**

Bonjour,

Il semble que l'employeur ne vous reverse que ce qu'il reçoit de l'organisme de formation genre Fongécif mais qu'il est mal rempli l'attestation au départ...

Par **Mitteau**, le **14/01/2019** à **21:49**

Bonsoir
Merci de votre réponse.
Je pense que je vais vérifier se que mon employeur à mentionner pour m9n salaire.
Mais la prime de déroulement de carrière met versé tous les mois inclus da s mon salaire donc je comprend pas pourquoi elle me sera sortie pendant mon congé CIF.
Cordialement
Sandrine Mitteau

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés